Module : M1 – APP IV (120h)

• Public cible	Ce cours fait partie du tronc commun obligatoire de toutes les techniques prescriptives
• Aperçu de la formation (Définition)	Mise en pratique des connaissances acquises lors des années précédentes Approche médicale du travail de thérapeute Le diagnostic différentiel et les drapeaux rouges
• Intervenant	Catherine Chollet, infirmière et naturopathe Stéphane Buzzenet, homéopathe Sabrina Verardi, naturopathe et psychologue Alikhan Kadirov, interne en médecine François Filaudeau, naturopathe
• Objectifs d'apprentissage généraux	• Pratiquer un diagnostic différentiel grâce à son anamnèse et à divers tests • Repérer les drapeaux rouges et les adresser aux spécialistes compétents • Agir comme thérapeute de première intention en toute sécurité pour soi et le patient • Pratiquer des examens cliniques avec compétence de manière autonome et sûre • Lire des rapports médicaux même complexes et utiliser leurs données dans son approche thérapeutique • Ecrire des rapports médicaux simples, communiquer avec les instances médicales • Connaître les différentes méthodes de stérilisations en fonction des situations • Pratiquer des stérilisations simples
• Contenu	**Le diagnostic différentiel** ***48h*** 1. Principes et utilité du diagnostic différentiel ; 2. L'anamnèse médicale ; 3. Poser le diagnostic ;

	4. Les drapeaux rouges ; 5. Cas pratiques ; **Pratique de l'examens cliniques** ***32h*** 1. Pratique des méthodes d'examen étudiées en APP III **Rapports médicaux** ***16h*** 1. Utilité des rapports médicaux 2. Particularité des rapports médicaux 3. Lire un rapport médical 4. Rédiger un rapport médical 5. Cas pratiques **Stérilisation** ***8h*** 1. Utilité de la stérilisation 2. Différentes méthodes de stérilisation 3. Pratique **Etudes des autres techniques** ***16h*** 1. Préliminaires 2. La Médecine Traditionnelle Chinoise 3. La Médecine Ayurvédique 4. Autres techniques **Bases de l'homéopathie** ***16h*** **Psychologie** ***24h***
• Méthodologie	Chacun des thèmes fait l'objet d'un enseignement spécifique faisant appel à des moyens audio-visuels riches et variés. Le contenu des moyens audio-visuels sont transmis aux participants sur support papier. La priorité est mise sur l'interactivité entre le formateur et les apprenants.
• Pré-requis	M1- APP I ou équivalent M1- APP II ou équivalent

	M1- APP III ou équivalent
• Exemption	Toutes les personnes pouvant justifier d'un nombre d'heures de cours équivalent avec un programme équivalent et ayant réussi l'examen correspondant (la copie de l'examen est à présenter). Sont en particulier exemptés toutes les personnes issues de professions médicales et universitaires dans le domaine de la biologie et de la biochimie.
• Durée	120h de présentiel 100h de travail personnel
• Structure horaire de la formation	Module de 120 h (temps de présence en cours). Journées de 8h (0900 - 1230 / 1330 - 1800) soit 15 jours
• Evaluation	Examen à la fin du module Pour la reconnaissance à l'EPS : examen global du M1
• Disclaimer / Clause d'exonération de responsabilité	*L'IFMV se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent document ; cela en tout temps. Il se réserve le droit d'adapter en fonction de l'évolution des directives et des règlements. Il n'a aucune obligation envers les personnes qui consultent le site.*